

UNION des CANAUX d'ILLE et de CORBERE

23 avenue Pasteur
66130 ILLE SUR TET
Tél. : 04 68 50 22 08
Courriel : ucic66@gmail.com

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS N°2-2023 REUNION DU 30 JANVIER 2023

Objet : Tarif 2023 des ASA membres

L'an deux mille vingt-trois et le trente janvier à dix-huit heures, ont été convoqués pour une réunion du Conseil Syndical, les syndics de l'UCIC, au bureau de l'ASA, 23 avenue Pasteur à Ille sur Têt.

La séance est présidée par M. Didier BRUZY, Président, Monsieur Etienne MARGALL, syndic est désigné secrétaire de séance.

Présents : Mme. BOUZAN Béatrice, MM. BRUZY Didier, MAILLOLS Pascal et MARGALL Etienne, syndics titulaires. Messieurs GARCIA François et REIG Jean, syndic suppléant.

Le Président présente au Conseil Syndical les tarifs 2023 des ASA membres :

Le tarif à l'hectare est de 106,45 €

- ASA du Canal de Corbere faisant 1185 ha : $1185 \times 106,45 = 126\,143,25$ €
- ASA du Canal d'Ille faisant 859 ha : $859 \times 106,45 = 91\,440,55$ €

Les redevances seront appelées de moitié tous les semestres.

Suite à la proposition du Président et après en avoir délibéré, le Conseil Syndical à l'unanimité :

- Valide le tarif 2023 pour les ASA membre ;
- Autorise le Président à prendre toutes les dispositions et à signer les documents nécessaires pour la mise en œuvre de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.



Le Président de l'UCIC,
Didier BRUZY